



Un regard sur nos actions et notre impact

Rapport d'activités 2024–2025 Et Perspectives d'actions 2025-2026

La Chaudronnée de l'Estrie inc.

470, rue Bowen Sud, Sherbrooke (Québec) J1G 2C7
819 821-2311 – info@chaudronweb.org

Pour la version électronique du rapport
d'activités, visiter notre site web :
www.chaudronweb.org

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle

Les membres de la Chaudronnée de l'Estrie sont invités
à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra :

Jeudi 26 juin 2025 à 17h

À la Chaudronnée de l'Estrie

470 Bowen Sud, Sherbrooke, Qc. J1G 2C7

(Un souper sera servi, début de l'assemblée à 18h)

Ordre du jour proposé

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Nominations :
 - 2.1 À la présidence d'assemblée
 - 2.2 Au secrétariat d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 juin 2024
 - 4.1 Adoption du procès-verbal
 - 4.2 Suivi du procès-verbal
5. Rapport de la présidence
6. Activités
 - 6.1 Rapport d'activités du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025
 - 6.2 Perspectives d'actions du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026
7. Campagne *le Québec est KO.* de la TNCDC
8. Finances
 - 8.1 États financiers 2024-2025
 - 8.2 Prévisions budgétaires 2025-2026
 - 8.3 Nomination à la vérification comptable
8. Élection des membres du conseil d'administration
 - 9.1 Nominations à la présidence et au secrétariat d'élection
 - 9.2 Période de mises en nomination et vote si nécessaire
 - 9.3 Entériner le choix du représentant des personnes employées au conseil d'administration
10. Autres points
 - 10.1 Tirage de prix de présence
11. Levée de l'assemblée générale annuelle

TABLE DES MATIÈRES

<i>Table des matières</i>	2
<i>Mission de La Chaudronnée</i>	3
<i>Rapport de la présidence</i>	4
<i>L'équipe de La Chaudronnée</i>	5
<i>Procès-verbal de l'AGA tenue le 26 juin 2024</i>	6
<i>Rapport d'activités 2024-2025</i>	11
<i>Perspectives d'actions 2025-2026</i>	23
<i>Notes</i>	34

MISSION DE LA CHAUDRONNÉE

**VENIR EN AIDE AUX PERSONNES DÉMUNIES ET À CELLES QUI SERAIENT
FRAPPÉES PAR LA MALADIE, LE CHÔMAGE ET AUTRES ALÉAS
ANALOGUES DE LA VIE.**

La Chaudronnée offre un service de repas, elle répond ainsi à un besoin essentiel et joue un rôle préventif à l'égard des problèmes de santé liés à l'alimentation.

La Chaudronnée est aussi un lieu de rencontres et de discussions permettant de briser l'isolement, de créer des liens et des rapports d'entraide.

La Chaudronnée offre un service d'accueil pour soutenir, conseiller, orienter, référer, accompagner les personnes.

La Chaudronnée est ouverte sur la rue, est un milieu de vie, une ressource de 1^{re} ligne et applique le principe de la réduction des méfaits.

La Chaudronnée est un lieu d'éducation populaire autonome.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTENCE

Chers membres, partenaires et amis de La Chaudronnée de l'Estrie,

Dans un contexte économique toujours fragile, La Chaudronnée de l'Estrie a su maintenir sa mission essentielle : nourrir avec dignité, chaleur humaine et engagement communautaire. Face aux inégalités grandissantes, notre action est un acte de résistance. Nourrir, rassembler, militer pour un système plus juste — c'est ce qui nous anime jour après jour.

Grâce au travail acharné de notre équipe, au dévouement indéfectible de nos bénévoles et au soutien constant de nos partenaires, nous avons non seulement poursuivi nos activités, mais aussi renforcé notre impact. Le nombre de repas préparés, les partenariats consolidés et les liens tissés dans notre communauté témoignent de notre résilience collective.

L'humain et la justice sociale demeurent au cœur de chacune de nos actions. Et c'est avec cette vision que nous continuerons à innover, à nous adapter, et surtout, à faire preuve d'audace pour bâtir un avenir plus solidaire et inclusif.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du conseil d'administration, l'équipe de travail et toutes les personnes qui font vivre La Chaudronnée au quotidien. Votre engagement est la source de notre force.

Continuons ensemble à faire mijoter l'espoir.



Yves Lambert
Président

LA CHAUDRONNÉE DE L'ESTRIE

Le Conseil d'administration

Président	Yves Lambert
Vice-président.....	Magalie Roy
Trésorière	Ginette St-Onge
Secrétaire	Claire Denis
Administratrice	Francine Rioux
Administratrice	Stéphanie Roy
Administratrice	Lise Leblanc
Administrateur.....	Érick Gauthier
Coordonnateur	François Lemieux

Les bénévoles et les militants

71 personnes se sont impliquées à divers niveaux pour un total d'environ 4693 heures.
Cela représente 84 474\$, à 18 \$ de l'heure.

Les personnes ayant effectué des travaux compensatoires ou communautaires

22 personnes ont effectué 972 heures de travail.

Les personnes participant au programme d'aide et accompagnement social

17 personnes participantes au P.A.A.S. pour un total d'environ 3347 heures de participation

Les personnes salariées (2024-2025)

Coordonnateur	François Lemieux
Adjointe administrative	Lucie Marchand
Agent de bureau	Yves Fotso Simo
Chef cuisinier	Sébastien Sol Boisvert
Chef cuisinier	Olivier Fisette-Scalabrini
Cuisinier	Joé Chénier Daigle
Intervenante/stagiaire	Maude Charest
Intervenant	Nicolas Quoibion
Intervenante	Tahné Parent
Intervenant	Mathieu Dechêne
Intervenante	Yasmina Saoura
Intervenante de soutien/ Responsable de l'ÉPA	Marianne Maheux
Intervenant TCF	Steve Lenneville
Stagiaire	Marilou Lessard
Plongeur.....	Patrick Lebeau
Responsable de la plonge	Erick Gauthier
Maintenance	Sylvain Jodry
Agent développement TIS	Gabriel Pallotta



**Procès-verbal
de l'Assemblée générale annuelle**
tenue le mardi 26 juin 2024
au 470 Bowen Sud, Sherbrooke à 17 h

Ordre du jour tel que proposé

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Nominations :
 - 2.1 À la présidence d'assemblée
 - 2.2 Au secrétariat d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 juin 2023
 - 4.1 Adoption des procès-verbaux
 - 4.2 Suivi aux procès-verbaux
5. Rapport de la présidence
6. Activités :
 - 6.1 Rapport d'activités du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024
 - 6.2 Perspectives d'actions du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025
7. Finances
 - 7.1 États financiers 2023-2024
 - 7.2 Prévisions budgétaires 2024-2025
 - 7.3 Nomination à la vérification
8. Élection des membres du conseil d'administration
 - 8.1 Nominations à la présidence et au secrétariat d'élection
 - 8.2 Période de mises en nomination et vote si nécessaire
 - 8.3 Entériner le choix du représentant des personnes employées au conseil d'administration
9. Autres points
10. Levée de l'assemblée générale annuelle

PRESENCES

MEMBRES USAGERS (14) : Yves Lambert, Francine Rioux, Gilles Langlois, Simon Carrier, Hélène Beaudoin, Sylvain Vachon, Sylvain Jodry, Léo Poulin, Sébastien Guenette, Cristina Inamine, Gabriel Gascon, Erick Gauthier, Serge Beauregard, Edouard Mainville

MEMBRES NON-USAGERS (14) : François Lemieux, Claire Denis, Ginette St-Onge, Maude Charest, Stéphanie Roy, Magalie Roy, Tahnée Parent, Marianne Maheux, Steve Lenneville, Julie Lafontaine, Nicolas Quobion, Suzanne Labbé, Yves Simo, Lucie Marchand

MEMBRES HONORAIRES (3) : Sylvain Janvier, Lise Leblanc, Luc Loignon,

OBSERVATEURS-OBSERVATRICES (6) : David Bérubé, Martine Charest, Jo-Annie Bonneau, Nathalie Roy, Marie-Lou Bérubé, Sandy Tremblay

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

François Lemieux, coordonnateur de la Chaudronnée de l'Estrie, ouvre l'assemblée.

2. NOMINATIONS

2.1 À LA PRESIDENCE D'ASSEMBLEE

Il est proposé de nommer Martine Charest à la présidence de l'assemblée.
Lise Leblanc propose et Marianne Maheux appuie.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 AU SECRETARIAT D'ASSEMBLEE

Il est proposé de nommer Maude Charest comme secrétaire de l'assemblée.
Lise Leblanc propose et Marianne Maheux appuie.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour soumis.
Sylvain Jodry propose et Sylvain Vachon appuie.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. LECTURE DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 20 JUIN 2023

4.1 ADOPTION DU PROCES-VERBAL

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 juin 2023.
Magalie Roy propose et Hélène Beaudoin appuie.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.2 SUIVI AU PROCES-VERBAL

Aucun suivi

5. MOT DE LA PRESIDENCE

Yves Lambert nous fait la présentation du rapport de la présidence.

6. ACTIVITES

6.1 RAPPORT D'ACTIVITE DU 1^{ER} AVRIL 2023 AU 31 MARS 2024

Les membres de l'équipe et le coordonnateur de La Chaudronnée de l'Estrie présentent le rapport annuel 2023-2024.

Sylvain Janvier offre ses remerciements pour la confiance lui ayant été octroyée en lien avec le travail de numérisation des archives

Il est proposé d'accepter le dépôt du rapport d'activité 2023-2024.
Francine Rioux propose et Sylvain Jodry appuie.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 PERSPECTIVES D' ACTIONS DU 1^{ER} AVRIL 2024 AU 31 MARS 2025

Les membres de l'équipe et le coordonnateur présentent les perspectives d'actions de l'année 2024-2025.

Il est proposé d'adopter les perspectives d'actions du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Lise Leblanc propose et Julie Lafontaine appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. FINANCES

7.1 ÉTATS FINANCIERS 2023-2024

Ginette St-Onge, trésorière du conseil d'administration de la Chaudronnée de l'Estrie et François Lemieux, coordonnateur de la Chaudronnée de l'Estrie, font la présentation des *états financiers 2023-2024*.

Il est proposé d'accepter le dépôt des états financiers 2023-2024 tel que soumis.

Erick Gauthier propose et Sylvain Janvier appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.2 PREVISIONS BUDGETAIRES 2024-2025

François Lemieux, coordonnateur de la Chaudronnée de l'Estrie, fait la présentation des *prévisions budgétaires 2024-2025*.

Il est proposé d'adopter les prévisions budgétaires 2024-2025 telles que soumises.

Tahnée Parent propose et Hélène Beaudoin appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.3 NOMINATION A LA VERIFICATION

Le conseil d'administration propose de donner un mandat « d'audit » pour l'année 2024-2025 à Sylvie Breault, CPA.

Questionnement soulevé par Tahnée Parent, qui demande où se trouve l'hypothèque dans les dépenses. François indique la section détaillant cette dépense.

Francine Rioux propose et Gabriel Gascon appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

8.1 NOMINATIONS À LA PRÉSIDENTE DE L'ÉLECTION ET AU SECRÉTARIAT DE L'ÉLECTION

Il est proposé que Martine Charest agisse comme présidente de l'élection et que Maude Charest agisse comme secrétaire de l'élection, ainsi que scrutatrices et scrutateurs.

Magalie Roy propose et Suzanne Labbé appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.2 PÉRIODE DE MISE EN NOMINATION ET VOTE

Mise en nomination pour l'élection des membres usagers (1 postes à combler):

Personnes proposées	Proposées par	Accepte	Refuse
Erick Gauthier	Steve Lenneville	X	
Luc Lapointe	Yves Lambert	X	

Fin de la période de mises en nomination pour l'élection des membres usagers.

Résultat de l'élection tenue par vote secret : Erick Gauthier

Mise en nomination pour l'élection des membres non usagers (3 postes à combler):

Personnes proposées	Proposées par	Accepte	Refuse
Lise Leblanc	Sylvain Vachon	X	
Magalie Roy	Stéphanie Roy	X	
Ginette St-Onge	Suzanne Labbé	X	
Suzanne Labbé	Tahnie Parent		X
Gabriel Gascon	Sylvain Jodry		X

Fin de la période de mises en nomination pour l'élection des membres non usagers.

Résultat de l'élection tenue par vote secret : Lise Leblanc, Magalie Roy et Ginette St-Onge sont élus.

RÉSULTATS DE L'ÉLECTION

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		
	Mandat jusqu'en 2025	Mandat jusqu'en 2026
Membres usagers : (3)	Yves Lambert Francine Rioux	Erick Gauthier
Membres non usagers : (5)	Claire Denis Stéphanie Roy	Lise Leblanc Magalie Roy Ginette St-Onge
Représentant des personnes salariées (1)	Vacant	
Coordination	Siège d'office au Conseil d'administration	

8.3 ENTÉRINER LE CHOIX DU REPRÉSENTANT DES EMPLOYÉ.ES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Il est proposé d'entériner à titre de représentant des employé.es sur le conseil d'administration :
Proposition de laisser le poste vacant pour l'instant, en convenant de laisser le conseil
d'administration traiter le dossier pendant la réflexion sur les règlements généraux.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Autres points

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

*Il est proposé de lever l'assemblée.
Sylvain Vachon propose et Lucie Marchand appuie.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*


Maude Charest
Secrétaire d'assemblée

Rapport d'activités 2024-2025

Quelques faits saillants :

- ☺ 33 143 repas servis ;
- ☺ 4353 interventions effectuées par notre équipe, une hausse de 59,3% (129,7% en 2 ans) ;
- ☺ 114 personnes ont bénéficié du service « d'estampillage » de chèque et 41 personnes participantes à la Fiducie Tout compte fait ;
- ☺ Environ 216 personnes ont utilisé l'adresse de La Chaudronnée de l'Estrie afin de recevoir leur courrier.
- ☺ Poursuite de la collaboration avec Centraide pour les *Samedis de La Chaudronnée* ;
- ☺ Mise à jour de la politique d'intervention ;
- ☺ Une halte chaleur de fin de semaine de novembre 2024 à fin mars 2025 ;
- ☺ Rénovation de la cuisine par le changement des armoires.

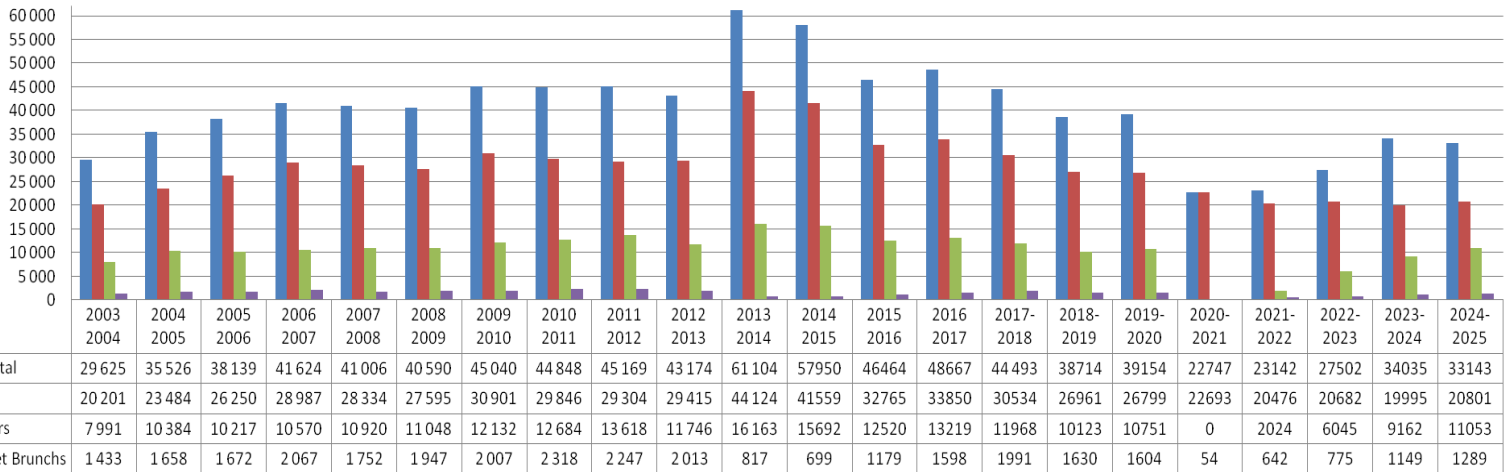
Rapport d'activités 2024-2025

1. Service de repas

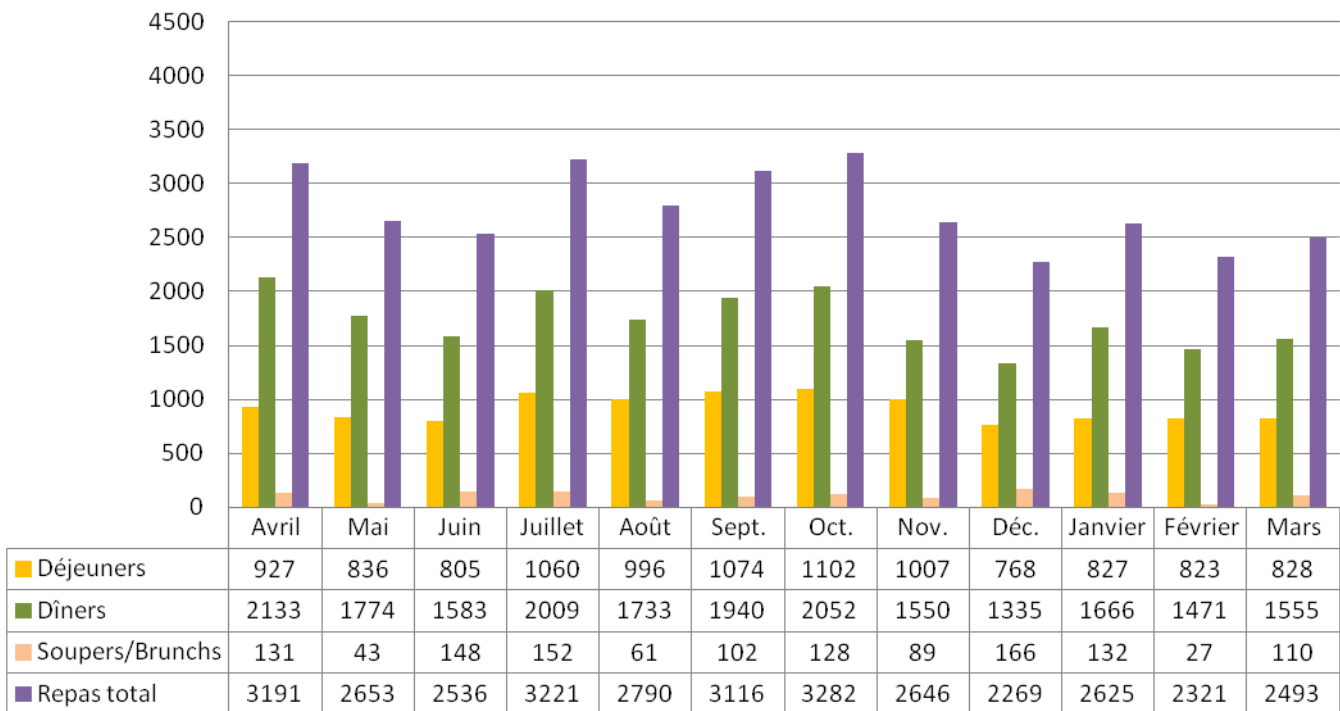
1. Maintien des cartes repas au même coût :
Carte mensuelle de repas à 20 \$ / Carte pour 10 jours à 10 \$ / Carte pour un jour à 2 \$ / Carte pour 10 breuvages à 3 \$.
2. Un nombre de 33143 repas a été servi*, soit une moyenne de 132 par jour d'ouverture. 1337 personnes différentes ont utilisé le service de repas.
* N'inclus pas les repas offerts par d'autres organismes à l'intérieur de nos locaux.
Une attention particulière afin d'offrir un minimum de portions de fruits et de légumes fut portée tout au long de l'année.
3. Le service de brunch gratuit le dernier samedi du mois ainsi que les soupers gratuits du dernier jeudi du mois ont été maintenus. Des repas congelés ont été offerts pour les fins de semaine une partie de l'année grâce au financement de la mesure 13.1 du PAGIEPS.
4. Un repas spécial pour le temps des fêtes a été offert. 81 personnes y ont participé.
Nous avons également prêté la salle à des groupes qui voulaient offrir un repas des fêtes aux personnes démunies.
5. La Chaudronnée continue ses efforts de récupération et autres gestes environnementaux.
6. Un choix de repas végétariens a été offert sur demande tout au long de l'année.
7. Poursuite de la collaboration avec Centraide pour l'offre de repas un samedi par mois.

SERVICE REPAS

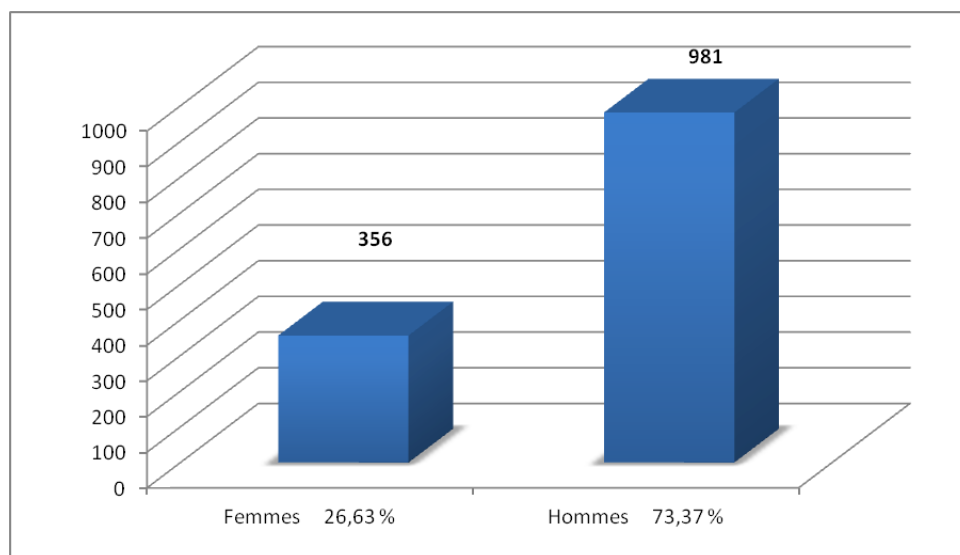
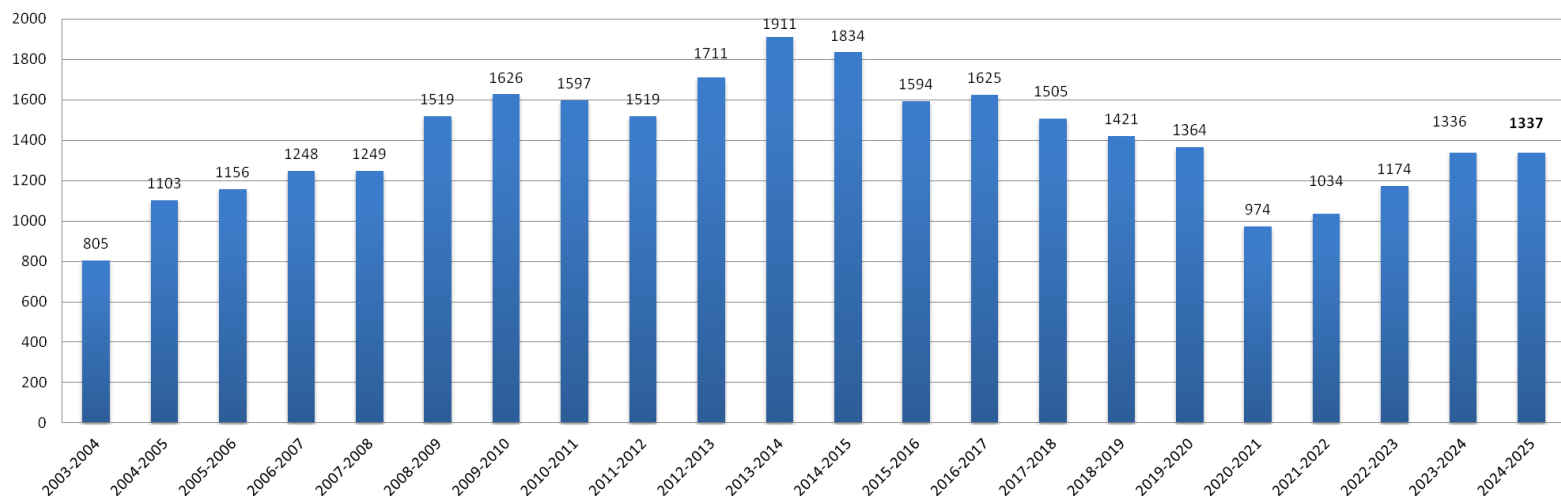
Utilisation du service de repas 2024-2025



Repas par mois 2024-2025



Nombre de personnes qui fréquentent La Chaudronnée de l'Etrie



Rapport d'activités 2024-2025

2. Éducation populaire et formation

1. L'approche d'éducation populaire autonome a été maintenue comme prévu. Elle est adaptée à la situation des personnes usagères de La Chaudronnée.
Beaucoup d'informations diverses ont été transmises sur des sujets variés touchant la réalité et les besoins des personnes usagères.
2. Le journal Le Chaudron a été publié à 3 reprises. Le personnel salarié et quelques personnes usagères y ont contribué.
3. Des babillards sont installés pour afficher les informations importantes.
4. Vingt-quatre (24) cafés-rencontres ont eu lieu, plus de 80 personnes ont été rejointes.
5. Des ateliers de formation en cuisine ont été offerts. 22 formations ont été réalisées en cours d'année.
6. L'éducation populaire est omniprésente au sein de l'organisme. Beaucoup de formations s'effectuent également, tant formellement qu'informellement.
7. Participation à diverses actions et suivi de divers dossiers en lien avec la Table itinérance de Sherbrooke.
8. Nous avons diffusé de l'information et participé à quelques mobilisations organisées par diverses coalitions et organisations.

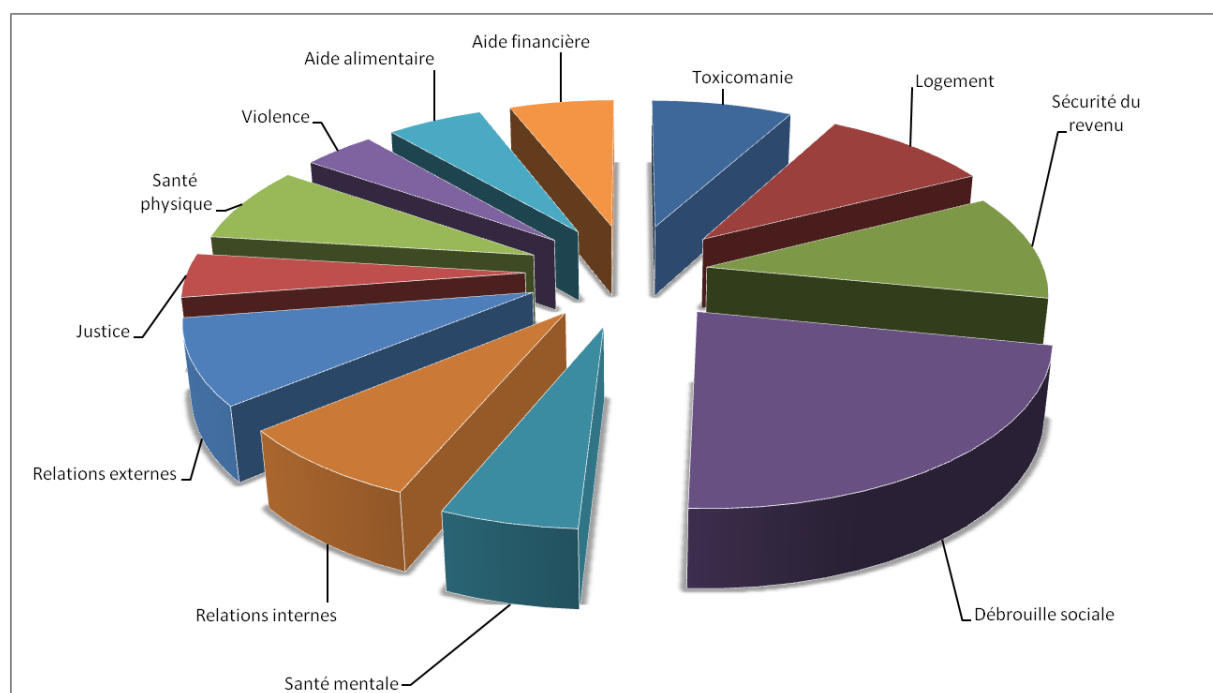
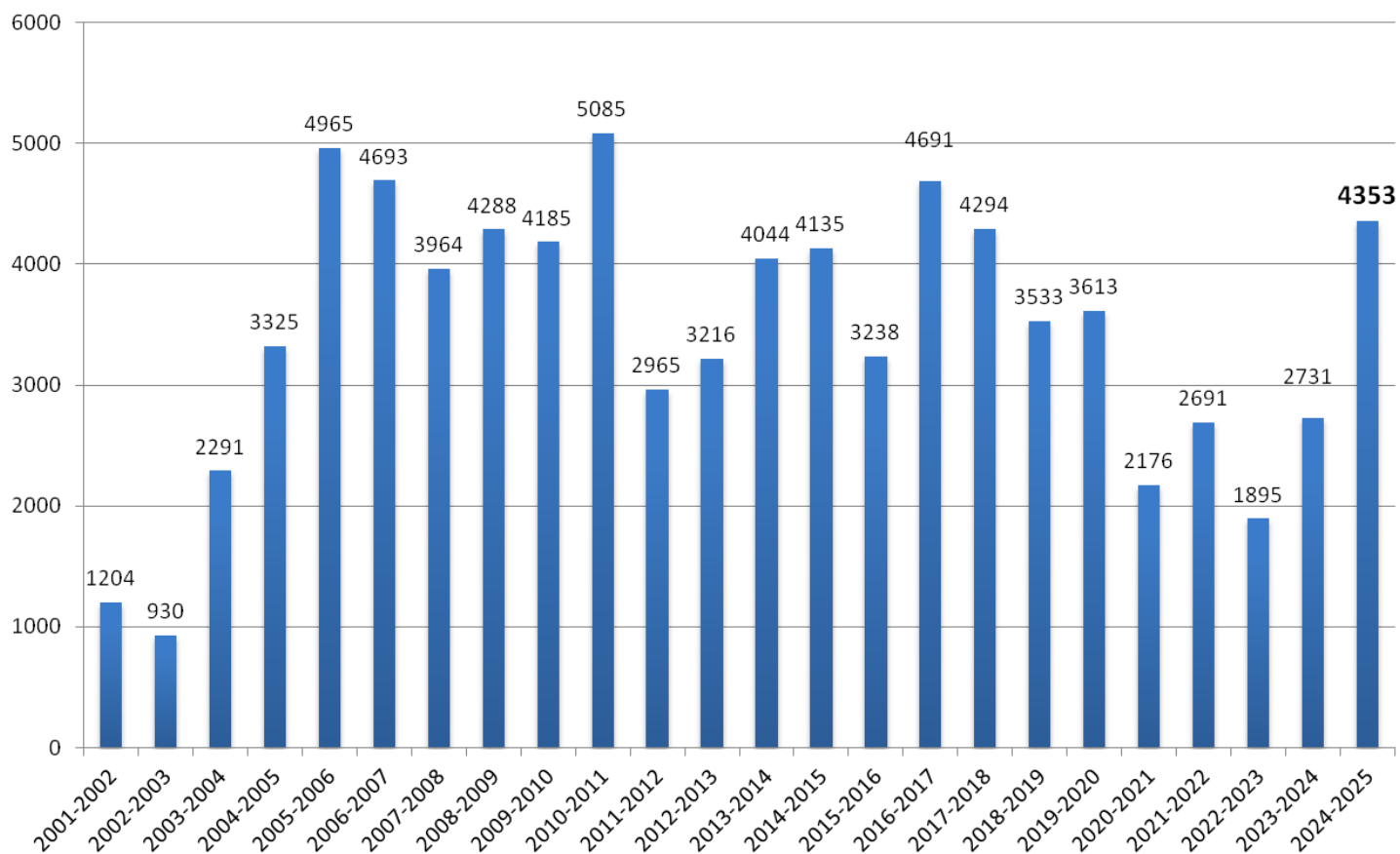
Rapport d'activités 2024-2025

3. Accueil et intervention sociale

1. Nous avons tenu deux rencontres d'équipe afin d'actualiser la politique d'intervention. Cette dernière est adaptée et également bonifiée par d'autres guides et balises.
2. Les interventions individuelles, de groupes et collectives ont été maintenues pour un total de 4353 interventions.
3. Environ 216 personnes ont utilisé l'adresse de La Chaudronnée afin de recevoir leur courrier.
4. Poursuite des interventions à l'égard des personnes participant aux différents programmes (PAAS, travaux communautaires et compensatoires). 22 personnes ont fait 972 heures de travaux communautaires et compensatoires. 17 personnes différentes ont participé au programme PAAS et ont effectué 3347 heures.
5. Dans le cadre du programme d'aide et accompagnement social (PAAS), huit (8) postes ont été accordés à La Chaudronnée. Cependant, nous avons eu beaucoup de difficulté à pourvoir l'ensemble des postes.
6. Nous avons accueilli une stagiaire en technique de travail social du Cégep de Sherbrooke et même qu'une stagiaire du baccalauréat en service social de l'université de Sherbrooke. D'autres collaborations ont également eu lieu avec des étudiants de divers milieux d'enseignement.
7. Les informations sur le réseau des ressources sont mises à jour continuellement. Elles sont diffusées par des documents et par contact direct les personnes à l'intervention et les personnes-ressources.
8. Le SIDEPA est venu offrir de l'information et de la vaccination contre l'hépatite. Présence régulière des intervenantes d'IRIS-Estrie. Une subvention pour la distribution de condoms a été renouvelée et l'accessibilité au matériel d'injection stérile (CAMI) s'est poursuivie selon la demande. Un total de 624 condoms a été distribué de même que 180 kits d'injection et 12 trousses de Nalaxone. Une clinique de vaccination antigrippale s'est également tenue dans nos locaux.
9. Des intervenantes et intervenants de diverses ressources sont venus à plusieurs reprises dans les locaux de La Chaudronnée. Ces présences favorisent un meilleur soutien/lien à plusieurs personnes usagères.
10. Une excellente collaboration a été constatée avec le CIUSSS de l'Estrie-CHUS, en particulier avec l'Équipe Accès.
Nous avons référé et/ou collaboré avec plus de 70 organismes et/ou institutions différents.
11. Poursuite du service de Fiducie volontaire « Tout compte fait ». Il y a eu 41 personnes participantes en 2024-2025 de même que 871 interventions effectuées. Des références vers divers organismes ont été effectuées. Poursuite des ententes de financement (CIUSSS Estrie-CHUS, Service correctionnel du Québec).

Le service d'estampillage de chèque permettant aux gens de pouvoir échanger leur chèque sans compte ni pièces d'identité valide se poursuit. Cette année, 114 personnes ont bénéficié du service.

Nombre d'interventions



Rapport d'activités 2024-2025

4. Vie associative et démocratie

1. Les personnes usagères sont informées régulièrement sur la structure du fonctionnement de La Chaudronnée et sur la possibilité de devenir membre. 22 personnes sont membres-usager (en date du 4 juin 2025).
2. Il y a eu deux formations portant sur la vie associative pour les nouvelles personnes usagères désirant devenir membres.
3. Quelques documents sont remis et diffusés aux membres du CA et aux personnes bénévoles et militantes, et ce, tout au long de l'année.
4. L'organisme fonctionne de façon transparente et les documents sont bien tenus. Les procès-verbaux et ordres du jour des réunions du conseil d'administration peuvent être disponibles sur demande.
5. La vie associative se porte bien. 11 personnes sont membres non usagers et 8 sont membres honoraires. Aucune stratégie visant à augmenter le nombre de membres de toutes les catégories n'a été développée (au 4 juin 2025, 41 personnes sont membres).

Rapport d'activités 2024-2025

5. Gestion financière et gestion du personnel

1. Quelques outils liés à la gestion des ressources humaines sont toujours en élaboration. Des rencontres d'équipe régulière ont eu lieu tout au long de l'année.
2. La Chaudronnée compte sur plus d'une vingtaine de sources de financement. La grande majorité du financement est **non récurrent**. On retrouve entre autres du financement par projet, de l'autofinancement et diverses autres sources, dont Centraide et de généreux donateurs. Du financement alloué par le *programme SOC* à la mission de base (gouvernement provincial). Le programme *Vers un chez soi* du gouvernement fédéral. (Voir le document Finances pour tous les détails)
Nous avons eu une augmentation, mais nettement insuffisante, de notre financement de base via le PSOC.
3. Les postes salariés réguliers nécessaires au fonctionnement actuel de La Chaudronnée ont été maintenus grâce à des sources de financement variées, mais principalement non récurrentes. Poursuite du poste de coordination pour la Table itinérance grâce à un financement de VCS.
4. La Chaudronnée a participé à la Campagne Centraide Estrie par des interventions ponctuelles auprès de groupes ciblés (témoignages auprès de groupes de bénévoles et de donateurs).
5. Il n'y a pas eu de problème avec le fonds de roulement. Nous avons une bonne gestion des ressources.
6. La quantité et la qualité de la nourriture fournie par Moisson Estrie se sont maintenues. Les économies engendrées sont appréciables, surtout avec l'augmentation du coût des denrées que l'on vit actuellement. La Fondation Rock Guertin et autres donateurs poursuivent également leurs précieuses collaborations afin de répondre à la demande.
7. Il y a eu embauche de nouveaux employés afin de répondre aux besoins et remplacer les congés. Il y a également eu l'embauche d'employés pour la halte chaleur hivernale.
8. Une demande de subvention Emploi Été Canada a été présentée pour un poste à l'intervention et un aide-cuisinier. Seul le poste à l'intervention a été accordé.

Rapport d'activités 2024-2025

6. Communication et visibilité

1. Notre dépliant a été distribué selon la demande des autres ressources de la communauté. Le rapport d'activités a été distribué à nos partenaires et à certaines personnes qui en ont fait la demande.

Certains documents sont disponibles sur le site Web de La Chaudronnée qui porte l'adresse : <http://www.chaudronweb.org>

La mise à jour du site web s'est poursuivie.

Nous continuons l'utilisation de notre page Facebook pour diffuser de l'information, promouvoir et mettre en valeur nos actions.

2. L'utilisation de l'informatique et d'Internet a été maintenue. Le système de courriels fonctionne bien. Il est toujours possible de faire des dons en ligne.

L'organisme est autonome dans la mise à jour de son site Web.

3. Quelques rencontres, participations à différents comités, discussions et présentations du personnel, des bénévoles et des membres du CA ont contribué à sensibiliser la population et les décideurs.

Les actions de la Table itinérance de Sherbrooke, du service de Fiducie volontaire contribuent à faire davantage connaître La Chaudronnée comme étant un acteur de premier plan au niveau de l'itinérance et de lieu d'accueil pour les personnes seules et/ou en situation d'itinérance, de pauvreté sociale et économique, marginalisées et souvent exclues.

Quelques reportages à la télévision, à la radio et dans différents journaux ont contribué à mieux faire connaître nos actions à la population.

Rapport d'activités 2024-2025

7. Alliances et défense des droits

1. Maintenir les différents abonnements et adhésions:

a) Adhésions

- Table ronde des organismes d'éducation populaire de l'Estrie (TROVEPE)
- Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie (ROC)
- Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE)
- Corporation de développement communautaire du Sherbrooke (CDC)
- Journal de rue de l'Estrie
- Table de concertation jeunesse de Sherbrooke
- Table itinérance Sherbrooke (TIS)
- Coopérative de solidarité l'Autre-toit
- APPAMME
- CABS
- CSAS
- Journal de rue de l'Estrie
- Etc.

b) Abonnements

- Journal régional La Tribune
- Journal Entrée Libre

c) Autres implications diverses

- Membre C.A. de la CDC
- Membre C.A. de la TIS
- Membre du CoCo du CSAS
- Membre du C.A. de la TROVEPE
- Etc.

2. La Chaudronnée fait partie du RBRS (Regroupement des Bingos de la région de Sherbrooke). Il s'agit d'une alliance de gestion qui vise à ce que le maximum de retombées financières du bingo et du bâtiment profite aux organismes communautaires membres/propriétaires. Quelques rencontres du Conseil d'administration ont eu lieu.

3. La Chaudronnée a participé à la défense des droits sociaux, entre autres par les moyens suivants :

- Activités de discussion, d'information et de sensibilisation en lien avec les droits sociaux;
- Appui à différentes revendications.
- Favoriser la participation des personnes à des activités de défenses des droits.

4. Nous avons participé activement à la Table itinérance de Sherbrooke, dont le conseil d'administration et le comité organisateur de la nuit des sans-abris. Nous sommes toujours fiduciaires de la TIS.

5. La 23e Nuit des sans-abris à se tenir à Sherbrooke a eu lieu sous forme d'une marche se terminant au marché de la gare. Nous avons participé activement à l'organisation de l'événement avec d'autres organismes membres de la Table itinérance de Sherbrooke.

Rapport d'activités 2024-2025

8. Projets Spéciaux

1. La salle Luc Péladeau a été utilisée par différents groupes et comités de la collectivité. Le Journal de rue est installé dans la salle du deuxième étage.
Nous avons poursuivi l'entente avec une ferme pour la distribution de leurs paniers Bio. Une façon pour nous d'appuyer l'agriculture locale et biologique.
2. Il n'y a eu des travaux d'aménagement extérieur contribuant à améliorer l'aspect et l'utilisation maximale du terrain.
Le jardin a été entretenu et on a fait la plantation de légumes et fines herbes.
3. Des cendriers et des poubelles sont disponibles à l'extérieur dans l'espoir de garder les lieux propres.
4. Divers travaux d'entretien ont été effectués sur le bâtiment dont l'installation de nouvelles armoires de cuisine.
5. Le centre d'accès à Internet fonctionne bien. Trois ordinateurs sont disponibles en avant midi pour les personnes usagères. Le Wi-fi est maintenant disponible dans la salle Luc Péladeau
6. La Chaudronnée est un des membres producteurs de la Coopérative de solidarité en logement social avec soutien communautaire « L'Autre-Toit ». Participation au Conseil d'administration. On poursuit les démarches pour la construction d'un cinquième immeuble.
7. Nous avons réinstallé la station d'accès à l'eau potable pour la saison estivale afin de faciliter l'accès à l'eau potable pour les personnes en situation d'itinérance. Nous avons dû la retirer et elle ne sera pas de retour suite à des actes de vandalisme.
8. Mise en place d'une halte chaleur de fin de semaine en période hivernale (de novembre à la fin mars) pour les personnes en situation d'itinérance.
9. Aménagement du bord de rue en collaboration avec REVE nourricier grâce au budget participatif de la conseillère municipale.

Perspectives d'actions 2025-2026

- ☰ Maintien du service de repas et du coût de la carte repas;
- ☰ Poursuivre et augmenter nos offres d'activités, en particulier les activités d'éducation populaire autonome;
- ☰ Projet *Répit de la rue* qui permet d'ouvrir La Chaudronnée les fins de semaine tout au long de l'année;
- ☰ Poursuivre les divers travaux de rénovation nécessaires et d'aménagement;
- ☰ Poursuivre l'augmentation de la capacité d'accueil de la fiducie volontaire Tout compte fait;
- ☰ Poursuivre la collaboration avec Centraide pour les repas des samedis Centraide et développer d'autres partenariats si l'occasion se présente;
- ☰ Révision et modification au besoin de nos règlements généraux;
- ☰ Révision de notre politique de condition de travail pour une adoption en mars 2026 (révision triennale)
- ☰ Mettre de l'avant notre vie associative par l'augmentation du membership et plus de communication avec ces derniers;
- ☰ Poursuite de nos nombreuses implications dans la communauté et notre travail visant la transformation vers une plus grande justice sociale;

Perspectives d'actions 2024-2025

1. Service de repas

1. Maintenir les cartes repas au même coût :

Carte mensuelle de repas à 20 \$ / Carte pour 10 jours à 10 \$ / Carte pour un jour à 2 \$ / Carte pour 10 breuvages à 3 \$.

Promouvoir la carte à 2 \$ auprès des partenaires et auprès de la population.

2. Continuer à offrir les déjeuners et dîners, du lundi au vendredi. Voir à développer d'autres services de repas si l'occasion se présente.

Maintenir les efforts afin d'offrir un minimum de portions de fruits et de légumes par jour.

3. Poursuivre l'offre des brunchs gratuits le dernier samedi du mois et du souper le dernier jeudi du mois.

Poursuivre et si possible développer davantage notre collaboration avec Centraide pour les dîners le samedi.

4. Continuer à offrir un repas et une soirée de Noël aux membres, personnes usagères et personnes à faible revenu. Accorder la priorité aux membres, personnes usagères de La Chaudronnée compte tenu de l'espace disponible limité. Tenter d'exclure le moins de personnes possible.

5. Continuer de maximiser nos efforts de récupération. Favoriser l'utilisation de papier recyclé. Améliorer nos efforts de recyclage dans la salle Luc Péladeau avec la collaboration des personnes usagères. Explorer les possibilités d'améliorer et développer le compostage.

6. Poursuivre et promouvoir l'offre de repas adaptés pour les personnes végétariennes.

Perspectives d'actions 2024-2025

2. Éducation populaire autonome et formation

1. Appliquer l'approche d'éducation populaire autonome dans l'ensemble des activités de La Chaudronnée.
Poursuivre le développement de stratégies pour favoriser et augmenter l'implication bénévole et citoyenne des personnes usagères, ce qui s'inscrit dans la pratique d'éducation populaire à La Chaudronnée. Maintenir la formule du Comité des personnes usagères et bien faire connaître l'importance du mandat de ce comité (le mandat de ce comité est de prendre connaissance des commentaires et suggestions et étudier la possibilité de les mettre en œuvre ou de les transmettre à l'équipe de travail et de proposer des thèmes pour les cafés-rencontres, d'organiser des activités sociales, effectuer des suggestions à l'équipe de travail, au CA, être une instance consultative pour des projets concernant les personnes usagères).
2. Publier, le journal Le Chaudron tous les 3 mois en continuant à favoriser, autant que possible, la participation des personnes usagères. Le diffuser à nos partenaires et par notre page Facebook.
3. Maintenir les babillards en accordant une attention particulière à la rotation des affiches et annonces. Poursuivre l'utilisation du tableau-calendrier.
4. Organiser des cafés-rencontres de façon hebdomadaire. Voir à afficher l'horaire des cafés-rencontres au début de chaque mois en utilisant le tableau-calendrier et autres moyens de diffusion.
5. Continuer à offrir des ateliers de discussions sur divers sujets.
6. Poursuivre les ateliers de formation en cuisine. Offrir au moins deux ateliers par mois pour les personnes usagères. Continuer d'offrir des ateliers de cuisine adaptés pour les personnes diabétiques et/ou avec des problèmes de cholestérol, ainsi que des ateliers thématiques ex : végétarien, cuisine des fêtes, hygiène.
7. Poursuivre les activités d'éducation populaire en lien avec le RSIQ et la Table itinérance de Sherbrooke, la TACAE, la TROVEPE, etc. Favoriser une meilleure compréhension de la problématique de la pauvreté et de l'itinérance en vue d'améliorer nos actions et celles des personnes/groupes et institutions concernées.
8. Organiser des activités d'éducation populaire et mobilisations avec différents regroupements et coalitions.

Perspectives d'actions 2024-2025

3. Accueil et intervention sociale

1. Maintenir les rencontres d'équipe régulières et développer une vision commune du travail et de l'intervention à La Chaudronnée.
2. Maintenir les interventions individuelles, de groupes et collectives auprès des personnes usagères.
3. Continuer à accueillir les personnes participant aux différents programmes (PAAS, travaux communautaires et compensatoires). Continuer à offrir du support aux personnes participant au programme d'aide et d'accompagnement social.
4. Reconduire le projet avec Emploi Québec dans le cadre du PAAS. Faire une demande pour 9 postes.
5. Maintenir à jour les informations concernant le réseau des ressources disponibles et rendre accessibles ces informations aux personnes usagères. Porter une attention particulière à la mise à jour des documents dans le secteur babillard ainsi que dans le présentoir des dépliants des ressources.
6. Offrir un stage en travail social (Cégep de Sherbrooke) à l'automne 2025. Maintenir une collaboration avec l'Université de Sherbrooke pour des projets ponctuels. Poursuivre l'offre de stage d'observation pour les étudiants de première année au baccalauréat en service social dans le cadre de leur formation.
Maintenir notre ouverture à accueillir des stagiaires de divers milieux.
7. En collaboration avec le CIUSSS de l'Estrie, la direction de la santé publique et autres, maintenir les interventions de prévention axées sur la santé publique, la santé physique et la santé mentale.
8. Voir à favoriser la présence régulière d'autres partenaires dans les locaux de La Chaudronnée (ex : Action plus, Appart, IRIS, etc.).
9. Poursuivre et développer la collaboration avec le CIUSSS de l'Estrie. Continuer à développer les partenariats avec les autres ressources de Sherbrooke et de l'Estrie.
Maintenir et améliorer les collaborations et références auprès des différentes ressources de Sherbrooke et de l'Estrie.
10. Poursuivre le développement la capacité d'accueil du service de Fiducie volontaire « Tout compte fait ». Continuer le service d'estampillage de chèque.

Perspectives d'actions 2024-2025

4. Vie associative et démocratie

1. Maintenir les rencontres d'information générale auprès des personnes usagères concernant le fonctionnement de l'organisme. Prévoir une rencontre de discussion lors de l'élaboration du rapport des activités et des perspectives d'action afin d'en permettre l'appropriation par les personnes usagères. Planifier des rencontres avec les personnes usagères, et ce, tout au long de l'année afin de recueillir leurs suggestions et idées favorisant la mise en place de certaines de nos perspectives d'action. Le tout dans une visée de gestion participative.
2. Organiser une session de formation par saison ou au besoin, portant sur la vie associative aux nouvelles personnes usagères intéressées à devenir membre.
3. Favoriser la tenue d'activités de formation et diffusion d'information pour les membres du CA et les principaux collaborateurs (membres, bénévoles, militants et l'équipe de travail).
4. Recommencer à utiliser la boîte à suggestions dans la salle Luc Péladeau et en favoriser son utilisation. Développer d'autres alternatives pour obtenir des commentaires et suggestions. Les suggestions seront discutées, aux rencontres du Comité des personnes usagères ou en équipe de travail. Évaluer les suggestions, et si possible les mettre en œuvre.
5. Favoriser une utilisation maximale des locaux et du terrain par nos membres, militants, bénévoles et autres organisations.
6. Réactiver le Comité membership qui vise à augmenter le nombre de membres de toutes les catégories (usager, non-usager et honoraire). Réfléchir à diverses façons d'avoir plus de communication avec nos membres.
7. Réviser et modifier au besoin nos règlements généraux.

Perspectives d'actions 2024-2025

5. Gestion financière et gestion du personnel

1. Poursuivre l'élaboration et mise à jour divers outils de gestion des ressources humaines.
Maintenir les rencontres d'équipe régulières. Entamer la révision de la politique de condition de travail afin de l'adoptée en mars 2026 (révision triennale).
2. Conserver et viser l'augmentation des sources de financement actuelles. Explorer tous les programmes de financement susceptibles de répondre aux besoins de La Chaudronnée et aux objectifs qu'elle poursuit.
Exercer les pressions et la sensibilisation nécessaires afin d'obtenir un financement de base suffisant et surtout récurrent. Obtenir une augmentation adéquate de notre financement à la mission dans le cadre du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).
En lien avec le Réseau Solidarité Itinérance du Québec (RSIQ) et la Table itinérance de Sherbrooke (TIS) assurer un suivi des enjeux du financement fédéral de lutte à l'itinérance dans le cadre du programme vers un chez soi.
3. Consolider les postes salariés nécessaires pour assurer le fonctionnement actuel et futur de La Chaudronnée.
4. Participer à la campagne de financement annuelle de Centraide Estrie afin de contribuer à l'augmentation du résultat de la campagne.
5. Éviter les problèmes de fonds de roulement en maintenant un financement adéquat et en tentant de générer un léger surplus.
6. Prévoir des activités de formation destinées aux membres du personnel et bénévoles réguliers, à déterminer selon les besoins de chacun en cours d'année.
7. Explorer toutes les possibilités afin d'optimiser/stabiliser/diminuer nos dépenses liées à la nourriture nécessaire à La Chaudronnée comme, par exemple : se faire donner ou se faire payer la nourriture que nous achetons actuellement. Mettre en œuvre les mesures nécessaires.
8. Améliorer notre encadrement et soutien des personnes qui effectuent du bénévolat ou de la militance au sein de notre organisme, plus particulièrement pour les bénévoles réguliers.
- 9 Effectuer une demande de subvention Emploi Été Canada à Service Canada pour un poste à l'intervention sociale et un aide-cuisinier.

Perspectives d'actions 2024-2025

6. Communication et visibilité

1. Continuer et si possible augmenter la diffusion de documents promotionnels ou autres.

Les rendre accessibles sur le site Web à l'adresse :

<http://www.chaudronweb.org>

Poursuivre la mise à jour de notre site Web.

Poursuivre et améliorer l'utilisation de notre page Facebook.

2. Organiser/favoriser une série de dîners, d'activités portes ouvertes ou de présentation s'adressant à différents groupes, organismes ou personnes ciblées par l'équipe de travail, le CA et le Comité des personnes usagères. Organiser une séance publique d'information s'adressant à toute la population.
3. Poursuivre et développer davantage l'utilisation de l'Internet, courriel (listes d'envoi), de notre site Web et la possibilité de télétravail.
4. Poursuivre la sensibilisation de la population et des décideurs en regard des situations des personnes usagères de l'organisme et des réalités/capacités du réseau d'aide les soutenant. Soutenir les personnes usagères qui désirent effectuer des témoignages tant écrits qu'oralement. Cela fait partie d'une stratégie de communication visant à augmenter la sympathie du public envers la situation des personnes usagères et de l'organisme.



Perspectives d'actions 2024-2025

7. Alliance et défense des droits

1. Maintenir les différents abonnements et adhésions:

a) Adhésions

- Table ronde des organismes d'éducation populaire de l'Estrie (TROVEPE)
- Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie (ROC)
- Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE)
- Corporation de développement communautaire du Sherbrooke (CDC)
- Journal de rue de l'Estrie
- Table de concertation jeunesse de Sherbrooke
- Table itinérance Sherbrooke (TIS)
- Coopérative de solidarité l'Autre-toit
- APPAMME
- CABS
- CSAS
- Journal de rue de l'Estrie
- Etc.

b) Abonnements

- Journal régional La Tribune
- Journal Entrée Libre

c) Autres implications diverses

- Membre C.A. de la CDC
- Membre C.A. de la TIS
- Membre du CoCo du CSAS
- Membre du C.A. de la TROVEPE
- Etc.

2. Maintenir notre participation au RBRS (Regroupement des Bingos de la région de Sherbrooke), en étant attentif à l'évolution de la situation des bingos en Estrie et au Québec.

3. Participer à la défense des droits sociaux par les moyens suivants :

- Activités de discussion, d'information et de sensibilisation;
- Invitation à participer individuellement à des activités;
- Soutien logistique lors d'événements;
- Appui de revendications et de démarches en tant qu'organisme;
- Plus spécifiquement en lien avec la lutte à la pauvreté et à l'itinérance : organiser différentes activités de sensibilisation, d'information et de revendication.

4. Participer activement à la Table itinérance de Sherbrooke. Contribuer à l'élaboration et à la réalisation des activités de la TIS.

5. Poursuivre notre implication au CSAS (Collectif en sécurité alimentaire de Sherbrooke). Le but est de favoriser une meilleure concertation, compréhension et soutien de nos actions et services de la part des décideurs, de nos partenaires et de la population en général.

6. Participer activement à l'organisation de la 24^e Nuit des sans-abris à Sherbrooke.

Perspectives d'actions 2024-2025

8. Projets spéciaux

1. Favoriser une plus grande utilisation de nos locaux.
Poursuivre le partage de nos locaux avec le Journal de rue de l'Estrée.
Poursuivre l'offre de prêt des locaux de l'organisme pour la distribution de paniers Bio pour une ferme locale.
2. Poursuivre l'aménagement extérieur de *La Chaudronnée* dans le but d'améliorer l'aspect et l'utilisation maximale du terrain.
Concevoir et réaliser un jardin potager. Continuer à favoriser la participation des personnes usagères de *La Chaudronnée* à la réalisation et à l'entretien du potager.
3. Voir à une meilleure installation et utilisation des cendriers extérieurs et des poubelles.
4. Quelques travaux d'entretien du bâtiment sont prévus dont la réfection du plancher dans la salle Luc Péladeau.
5. Poursuivre l'accès à Internet pour les personnes usagères. S'assurer du bon fonctionnement et des mises à jour des ordinateurs lorsque nécessaire. Continuer à rendre disponible le Wi-Fi dans la salle Luc Péladeau
6. Organiser, une fois l'an, si les ressources financières et humaines le permettent, une fête des personnes bénévoles et militantes. Y inclure également les personnes participantes au programme PAAS ainsi que les personnes salariées.
7. Poursuivre notre implication au sein de la Coopérative l'Autre-toit.
Suivre de près les enjeux liés au financement du soutien communautaire en logement. Ce financement est nécessaire au maintien et développement des services.
Poursuivre nos références vers la Coop et le projet APPART.
8. Nous avons obtenu du financement pour ouvrir les fins de semaine tout au long de l'année. Projet intitulé *Répit de la rue* prend donc le relais de la halte chaleur. Le financement devrait être assuré jusqu'à la fin mars 2026.
9. Poursuivre notre projet d'entreposage de biens pour les personnes en situation d'itinérance dans le cabanon prévu à cet effet.

La Chaudronnée est très impliquée au cœur de sa communauté et au-delà, car nous sommes convaincus qu'une action collective est nécessaire afin de contrer l'exclusion, la pauvreté et l'itinérance.



Prix Louis-Beaupré : La Chaudronnée de l'Estrie

Feu Louis Beaupré était un humaniste, fondateur de la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux. Pendant plusieurs années avant son décès en 1998, il a aussi siégé sur notre conseil d'administration ainsi qu'à notre comité d'attribution des fonds. Il était reconnu pour sa détermination à améliorer la qualité de vie des démunis. Ce prix est remis à un organisme communautaire soutenu par Centraide qui s'est illustré au cours de la dernière année.

La Chaudronnée de l'Estrie va bien au-delà de sa mission de base de soupe et d'éducation populaire. Tout en répondant à un besoin alimentaire essentiel, cet organisme agit comme un véritable moteur de mobilisation et d'inclusion sociale dans sa communauté. Il propose une foule d'activités pour briser l'isolement : bingo, karaoké, conférences, visites au musée, accueil d'étudiants et même un piano en libre accès! La Chaudronnée ouvre aussi ses portes à Centraide chaque mois pour accueillir des équipes de milieux de travail qui viennent faire du bénévolat. Son esprit de collaboration est remarquable, avec de nombreux partenaires qui viennent animer des activités sur place. Par ce prix, on veut souligner la richesse de sa présence, autant dans ses services directs que dans tout le tissu communautaire.



De gauche à droite : Bernard et Danielle Beaupré, enfants de Louis Beaupré, François Lemieux, coordonnateur de La Chaudronnée de l'Estrie et Gwladys, notre directrice générale.



NOTES

L'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME

L'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique qui vise une prise de conscience individuelle et collective des citoyens et citoyennes au sujet de leurs conditions de vie et de travail, et qui les amène à des actions personnelles et collectives qui visent à court, moyen ou long terme, des changements individuels et une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu.

REDUCTION DES MEFAITS

La **réduction des méfaits** peut être une politique ou un programme visant à réduire ou à contenir les conséquences médicales, sociales et économiques néfastes de comportements à risque, de la consommation d'alcool et/ou d'autres drogues. Il peut s'agir aussi d'un ensemble de stratégies et d'approches non discrétionnaires ayant pour but de fournir et/ou d'accroître les compétences, les connaissances, les ressources et le soutien dont les gens ont besoin pour vivre en meilleure santé et en plus grande sécurité (Streetworks, 1997). Une approche de **réduction des méfaits** permet la prestation non discrétionnaire et non coercitive de services et de ressources aux personnes qui s'exposent. Les stratégies de **réduction des méfaits** doivent être conçues en fonction des besoins individuels et communautaires.

SALLE LUC PÉLADEAU

Luc Péladeau a été au cours des 30 dernières années un militant de toutes les causes : coopérative d'habitation, soupe populaire, comptoir alimentaire, syndicat, solidarité internationale, etc. Il est décédé le 14 février 1999. Interpellé par tous les problèmes et par les personnes rencontrant des problèmes, il a été une source d'inspiration pour plusieurs générations de militants et militantes.

Luc Péladeau nous interpelle dans notre militantisme. Les manières de revendiquer une meilleure qualité de vie ont bien changé, mais comme il y a 30 ans, nous sommes encore loin de la société juste à laquelle nous aspirons.

Tous ensemble, que faisons-nous pour améliorer le monde d'aujourd'hui ?

**Depuis le jeudi 9 novembre 2000,
la salle des repas à la Chaudronnée s'appelle
la Salle Luc-Péladeau**

PLACE JEAN-PIERRE LEBLANC

Jean-Pierre Leblanc fut bénévole à l'accueil pendant plus de 10 ans, et ce, de façon quotidienne. C'est pour lui rendre un ultime hommage que les membres de La Chaudronnée ont décidé de nommer l'emplacement de La Chaudronnée **Place Jean-Pierre Leblanc**. Une inauguration officielle a eu lieu en présence de membres de sa famille lors de l'assemblée générale annuelle de 2007.

CUISINE LISE LEBLANC

Hommage à une femme d'exception

Madame Lise Leblanc fut chef cuisinière à La Chaudronnée de l'Estrie de 1994 à 2017, année où elle a pris sa retraite bien méritée. Tout au long de sa carrière, elle a contribué à l'élaboration de plus de 720 000 repas pour les personnes démunies. Accueillante et dévouée, elle était une véritable mère pour plusieurs personnes usagères de l'organisme.

« Ici, ils ne sont pas jugés et je les aime comme ils sont. Ce sont comme mes enfants ».